

Le 16 septembre 2005.

Bape,  
A l'attention de la coordonnatrice du secrétariat de la commission  
575 rue St-Amable, bureau 2.10  
Québec  
GIR 6A6

**218** P  NP  **DM162**

Projet de parachèvement de l'autoroute 30  
entre l'autoroute 15 et l'échangeur Jean-Leman  
à Candiac et à Saint-Philippe

Tronçon Jean Leman , autoroute 30.

Montréal

6211-06-075

Monsieur le président,

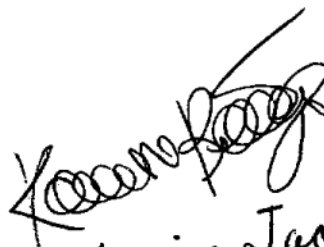
La proposition du MTQ de réaliser le tronçon Jean Leman est une menace à l'environnement et aux écosystèmes.

Comme le mentionnait Francois Cardinal de la Presse, pourrait-on imaginer Montréal sans le Mont Royal? « Or n'eut été de la clairvoyance des autorités qui ont jadis choisi de protéger ces espaces verts plus que centenaire, ils ne feraient pas aujourd'hui la joie de millions de citoyens ».

Cet exemple illustre bien l'importance pour toute nation de conserver au naturel d'importantes portions de son territoire. Vraie pour la ville, cette affirmation l'est encore plus en région où le développement industriel et urbain gruge chaque jour un peu plus de terrain, à l'abri des regards. Si autrefois les territoires protégés étaient constitués de paysages et d'espèces sauvages préservés pour le plaisir de quelques privilégiés. Il est clair aujourd'hui qu'elles jouent un rôle fondamental pour les besoins de la société entière, rappelle avec justesse l'Union mondiale pour la nature. (UICN).

Le Québec a reconnu son retard à de multiples reprises ces dernières années. C'est ainsi qu'il s'engageait, dans la foulée de la Conférence de Rio de 1992, à protéger 12% de son territoire. Il revoyait cependant ses ambitions à la baisse quatre ans plus tard : protéger 8% du territoire d'ici 2005. Puis l'an dernier, malgré une promesse électorale contraire, les libéraux décidaient finalement de repousser l'échéancier à 2008... »

Les boisés, marais, rivières, milieux humides et terres agricoles seront saccagés par le tronçon Jean Leman et l'autoroute 30 au sud de Saint-Constant. Au lieu de gruger sans cesse dans les espaces verts, le Québec devrait rattraper le temps perdu.

  
Karine Jacques